

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr

N° 230 - Septembre 2017

SOMMAIRE

> Culture

Votre médiathèque
fête son anniversaire :
10 ans déjà !



Page 7

> Cinéma

Un système de son
unique en Europe !



Page 8

> Retour sur...

Un été festif
à Domont



Page 9

L'AVENIR
DE DOMONT,
EN TOUTE
TRANSPARENCE



DE RETOUR
SUR LES BANCS
DE L'ÉCOLE

TEMPS FORTS

> 22, 23 et 24 septembre

Foire d'Automne

La Ville et les associations vous attendent pour partager un week-end au coeur de Domont avec le vide-grenier, la foire commerciale, la fête foraine, les animations dans le parc des Coquelicots... Venez nombreux !

Renseignements : 01 39 35 55 00



Page 7

> Du 29 septembre au 1^{er} octobre

18^e Festival du Cirque

L'Allemagne est à l'honneur cette année, rendez-vous au Parc des Coquelicots pour la première représentation le vendredi 29 septembre à 10h.

Renseignements : 07 68 58 30 48



Page 6

Urbanisme

L'avenir de Domont, quartier par quartier, en toute transparence

Quel sera le visage de Domont dans les dix prochaines années? Alors que démarre la réalisation du nouveau cœur de ville, prenons un peu de hauteur sur la ville pour découvrir l'ensemble des projets d'aménagement publics et privés actuellement à l'étude, dans un souci de totale transparence. Le point complet avec Jean-François Ayrole, Maire adjoint délégué aux Affaires Juridiques et à l'Urbanisme.



LE CHIFFRE

19,58 %

C'est le pourcentage de logements sociaux que compte actuellement la ville de Domont, rapporté au nombre total de logements disponibles sur la commune.

Malgré les efforts accomplis au cours des dernières années, **la ville n'atteint pas le seuil de 25 % désormais fixé par la loi ALUR et doit, à ce titre, payer des pénalités à l'État qui se sont élevées à 74 749 € en 2016.** En clair : les communes qui ne construisent pas suffisamment de logements sociaux sont sanctionnées financièrement.

Dans les années à venir, ce pourcentage devrait se rapprocher progressivement de l'objectif des 25 % grâce notamment aux logements neufs du futur cœur de ville. Il faut en effet savoir que les nouveaux programmes d'immobiliers collectifs de plus de 15 logements doivent comporter 30 % de logements sociaux, respectant ainsi le principe de la mixité également imposé par la loi.

Bref, pour réaliser un logement social, il faut construire deux logements en accession. Et comme le pourcentage de logements sociaux s'applique au total des logements d'une commune, il devient mathématiquement très difficile d'atteindre ce fameux seuil de 25 %. Un véritable casse-tête auquel la plupart des communes sont confrontées, doublé des pénalités financières qui ne font que compliquer l'équilibre budgétaire mis à mal depuis trois ans par la baisse des dotations de l'état. Et ce n'est malheureusement pas fini...

Une première question : on observe depuis quelques années et plus encore avec le démarrage du projet de cœur de ville, une reprise de la construction de logements collectifs. La commune est-elle en train de changer de dimension ?

Avant de répondre à cette question, un petit historique s'impose pour bien comprendre où nous en sommes et quelles sont les orientations à l'horizon des dix prochaines années.

Nous sommes en responsabilité depuis 1995 et je n'oublie pas que notre élection correspondait au souhait des Domontois de marquer une pause en matière d'urbanisation. Le début des années 1990 avait en effet été marqué par d'importants programmes immobiliers dans lesquels la ville s'était fortement engagée, y compris au plan financier, par l'intermédiaire d'une société d'économie mixte, la SEMIDOR. Et la ville, du fait de la crise immobilière de l'époque, s'était retrouvée en grande difficulté financière. Nous avons bien évidemment tiré les leçons de cette période. Domont a atteint un équilibre remarquable, entre ville et nature, et doit rester une ville de taille moyenne parce que c'est le souhait de la population. Le maintien de cet équilibre demeure le fil rouge de notre politique d'urbanisme.

Pourquoi la réalisation de logements s'est-elle accélérée depuis environ 5 ans ?

Pendant plus de dix ans, nous avons respecté le principe d'une pause en mettant la priorité sur le redressement de nos finances et la modernisation de nos services et équipements publics. Aujourd'hui, nous sommes à un tournant. La construction de logements collectifs n'est plus un choix pour les communes, mais une obligation. Tout le monde connaît la loi ALUR comportant l'obligation d'atteindre 25 % de logements sociaux, mais également des quotas de logements neufs à construire. Nous devons respecter

ces lois, mais ce qui nous importe, avant tout, c'est de conserver la maîtrise de notre développement, d'agir en totale concertation et en totale transparence avec les Domontois, car l'aménagement et le développement de notre ville, c'est notre destin commun.

Beaucoup de communes sont confrontées à la multiplication de projets privés de promoteurs et perdent parfois le contrôle de leur développement. Comment agissez-vous pour éviter cette pression immobilière et conserver la main sur l'aménagement de la ville ?

L'opération cœur de ville est l'illustration parfaite de notre méthode. Il a fallu 15 ans pour concrétiser ce projet et faire en sorte qu'il soit totalement maîtrisé par la ville, c'est-à-dire en intégrant le dialogue permanent avec les Domontois. L'essentiel pour garder la main et éviter que les promoteurs ou les services de l'État imposent leurs vues, c'est de permettre à la ville de se constituer un patrimoine foncier en utilisant tous les outils légaux disponibles, comme le droit de préemption qui s'applique sur l'ensemble du tissu urbain du territoire communal. C'est un travail de longue haleine que nous avons réalisé avec mesure, avec la SEMIDOR, et sans engager la ville dans des opérations à risque. C'est également ce qui s'est passé avec la création du nouveau quartier des Poiriers dont l'intégration a été une vraie réussite. Il y a d'autres exemples : le lotissement de la rue Rouzée, l'aménagement des anciens docks Domontois, la rénovation de logements anciens dans le Haut-Domont : toutes ces opérations ont été entièrement pilotées par la commune en concertation directe avec les riverains concernés. En matière d'urbanisme, un projet réussi, c'est un projet concerté, partagé et accepté.

Un mot sur le Plan Local d'Urbanisme en vigueur à Domont depuis 2006 ? Il va bénéficier d'une révision importante. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Dès son élaboration, le PLU avait fait l'objet d'une large concertation et de multiples révisions partielles ont au fil des ans permis d'adapter les règles aux évolutions de la ville, aux modifications des lois. Ce document de référence en

Il a fallu 15 ans pour concrétiser le projet Cœur de Ville et faire en sorte qu'il soit totalement maîtrisé par la ville

matière d'urbanisme n'a de fait jamais suscité d'opposition. Aujourd'hui, une révision générale s'impose, afin de mettre notre règlement d'urbanisme en conformité avec les lois Grenelle, la loi ALUR et divers décrets, tout en améliorant ou corrigeant certaines règles. C'est un important chantier qui devrait être achevé en juin 2018, avec plusieurs rendez-vous de concertation qui permettront aux Domontois de s'exprimer et de nous aider à définir notre politique d'urbanisme pour les dix années à venir.

Vous travaillez de manière quasi quotidienne avec le Service de l'Urbanisme de la Mairie, un service qui travaille un peu dans l'ombre. Qu'en pensez-vous ?

Cette équipe de 3 agents aux qualifications très complémentaires est à la fois professionnelle et attachée à Domont. Tous connaissent la commune dans ses moindres recoins et considèrent qu'ils ont pour fonction d'accompagner les Domontois dans la réalisation de leurs projets d'amélioration de leur habitat qui sont parfois le rêve d'une vie. Ils doivent également préserver une certaine cohérence esthétique qui fait le charme de notre commune et surtout, veiller au respect du cadre légal. Résultat, nous avons très peu de contentieux, ce qui constitue un indicateur particulièrement positif.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION À DOMONT

1999 : 14 883 habitants
2008 : 14 563 habitants
2013 : 15 339 habitants
2017 : 15 461 habitants (+ 578 en 18 ans)

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT : AVEC LE SERVICE URBANISME, DES PROJETS EN TOUTE SÉCURITÉ

Permettre aux Domontois de réaliser leurs projets en matière de logement dans le strict respect des règles : c'est la principale mission du Service de l'Urbanisme de la mairie. Un service très actif en charge de trois grandes missions et d'une responsabilité importante : la maîtrise de l'évolution urbaine de Domont.

L'application des règles d'urbanisme. Ces règles concernent les constructions nouvelles comme toutes les modifications d'une habitation existante, la modification des clôtures, la création d'un abri de

jardin,... Dans le doute, toujours s'assurer de la conformité d'un projet AVANT la mise en œuvre. Les agents du Service de l'Urbanisme sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner, sans prendre le moindre risque.

L'instruction des permis de construire. La ville de Domont a tenu à conserver cette responsabilité importante qui assure une relation plus directe entre les demandeurs et l'administration. Les agents du service urbanisme bénéficient, sur ce plan, de l'aide d'un expert extérieur.

L'urbanisme opérationnel et prospectif. Il s'agit d'accompagner les élus dans la prise des décisions d'aménagement. Cette fonction, complétée de renforts d'experts spécialisés et de juristes, permet d'appréhender l'insertion des projets dans l'environnement existant, le coût, les questions liées au droit du sol,...

Grâce à ce panel complet de compétences et des relations très suivies avec les habitants, Domont se caractérise par un très faible taux de contentieux, comparé aux communes de taille équivalente.

REPÈRES

L'activité du service de l'Urbanisme en 2016, ce sont :

60 dossiers de construction neuve (constructions ou modifications importantes)

140 dossiers de déclaration de travaux

338 certificats d'urbanisme délivrés dans le cadre de cessions de propriétés

304 déclarations d'intention d'aliéner

Ces chiffres sont représentatifs de l'activité moyenne du service sur une année civile.

10 PROJETS QUI VONT VALORISER DOMONT

CŒUR DE VILLE, C'EST PARTI

Après la démolition des maisons du triangle, les chantiers de construction des premiers logements collectifs vont démarrer. Parallèlement, trois opérations d'initiative privée seront mises en œuvre ce qui permettra de synchroniser les différents chantiers :

- Rue censier (à l'emplacement de la cordonnerie) : construction prochaine d'un petit immeuble d'habitations
- Entre la rue Jacques Brel et la rue Censier : construction de 3 maisons de ville
- Allée Sainte-Thérèse : construction d'un petit collectif et prolongement de l'allée jusqu'à la rue de l'Indépendance.



RÉSIDENCE DE LA GARE : BIENTÔT DU NEUF

Autre effet positif de l'opération cœur de ville : le bailleur vient d'annoncer le réaménagement prochain de cette résidence avec rénovation des bâtiments et reconfiguration des espaces extérieurs.



PLACE GAMBETTA, TOUJOURS EN PROJET

Le projet de restructuration de ce secteur remonte au début des années 2000. Il reste aujourd'hui suspendu à la nécessité d'agrandir du cimetière, la ville prévoyant également de créer un nouvel accès depuis le rond-point. Le terrain situé autour du parking est privé et reste susceptible d'accueillir un ensemble immobilier, la ville maintenant l'exigence de pouvoir choisir parmi trois propositions. La place publique sera quant à elle préservée.



AUTOUR DE LA NOUVELLE CLINIQUE CAPIO, DE L'ACTIVITÉ ET DES EMPLOIS



Le développement de ce nouveau secteur d'activités économiques, bien desservi par la gare et par la route, a été littéralement boosté par l'ouverture de la clinique Ambulatoire dont le succès est spectaculaire. Une extension de la clinique est déjà envisagée, de même qu'une extension du parking. Une grande entreprise régionale vient d'annoncer l'installation de son siège social sur le site. Deux établissements spécialisés dans l'accueil de personnes et d'enfants handicapés ont également annoncé leur installation prochaine sur le site.

ROUTE DE MONTMORENCY, UN AXE EN DEVENIR



2 projets sont à l'étude le long de cette longue voie, urbanisée de manière diffuse et disparate. À hauteur du numéro 43, sur un terrain appartenant à la ville, création de 9 lots à bâtir pour des maisons individuelles. À hauteur du numéro 15 (en face de l'entrée du Golf), création d'un petit immeuble collectif social.

RUE ABEL GANCE, L'ESPRIT RÉSIDENTIEL CONFIRMÉ

La SEMIDOR pilote la commercialisation d'un ensemble de terrains à bâtir, le Clos des Pivoines, comprenant 28 lots. Les acquéreurs y disposent du libre choix du constructeur et les premières maisons sortent de terre.



RUE JEAN JAURÈS, 14 NOUVEAUX LOGEMENTS



Dans le prolongement des nouveaux logements réalisés il y a 5 ans, sur le terrain de l'ancien cabinet de radiologie, projet de construction de 14 logements, dans le même style architectural que l'immeuble récent, bien intégré au quartier.

PARC DES COQUELICOTS, RUE MAXIME MÉNARD, UN NOUVEAU LOTISSEMENT

La SEMIDOR supervise la transformation de l'ancien centre de loisirs en un lotissement qui comprendra 10 terrains à bâtir, avec libre choix du constructeur.



ANCIEN CARMEL, FUTUR CENTRE DE FORMATION ?



Un temps envisagée, la transformation des locaux en équipement municipal est aujourd'hui abandonnée, en raison du coût. Le projet actuellement à l'étude porte sur l'implantation d'un centre de formation d'apprentis en hôtellerie restauration de prestige d'une capacité d'accueil de 60 étudiants.

RUE ANDRÉ NOUET, QUEL AVENIR POUR L'ANCIENNE CLINIQUE DE LONGPRÉ ?

La ville travaille en étroite relation avec les propriétaires, en vue du maintien d'une activité de santé dans les locaux existants.



LA VILLE S'APPUIERA SUR LA SEMIDOR POUR VEILLER À MAÎTRISER SON DÉVELOPPEMENT

La ville entre dans une nouvelle phase de son développement mais pas question de renouer avec les errements du passé. Afin de faire en sorte que Domont puisse grandir de façon naturelle et non forcée, en conservant cette logique de ne construire essentiellement que sur des zones déjà urbanisées, le maire Frédéric Bourdin a demandé à Jérôme Chartier de rester le président de la Semidor et le garant de ce développement sur lequel il a su bien veiller depuis 1995. La Ville étant actionnaire de la Semidor à plus de 80 %, la maîtrise est donc totale. Par ailleurs, Jérôme Chartier veillera à ce que la Semidor, déficitaire depuis 3 ans, puisse renouer avec les bénéfices dès cette année. Cette demande du maire était prioritaire pour éviter que la Semidor prenne le risque qu'elle a connu voici 20 ans, lorsque la gestion de la précédente équipe municipale avait mis la Semidor dans le rouge à hauteur de... 55 millions de francs de l'époque, soit environ 12 millions d'euros d'aujourd'hui avec l'indexation. Jérôme Chartier présentera un bilan régulier de l'activité de la Semidor et lancera des opérations qui consisteront à valoriser la ville, à reprendre certaines friches immobilières peu élégantes, et proposera des initiatives pour offrir à Domont un rayonnement fort et une amélioration de constante de son cadre de vie. Dans ce cadre, il a accepté de percevoir une indemnité qu'il a strictement conditionnée avec l'existence d'une situation bénéficiaire de la Semidor et qui a été plafonnée par le conseil municipal et avec son accord à 24 000 euros par an.

Rentrée 2017-2018

Retour à la semaine de 4 jours pour les écoliers Domontois

Principale information à retenir pour cette rentrée 2017-2018 : la Ville a pris la décision de revenir au rythme de 4 jours de classe par semaine. Il n'y a plus classe à Domont le mercredi matin pour la rentrée.

Elle n'aura véritablement convaincu personne : la réforme des rythmes scolaires qui s'était imposée aux communes en septembre 2014 est passée à la trappe dans bon nombre de municipalités. Le décret gouvernemental publié en juin dernier a précipité le mouvement en autorisant les collectivités à décider du maintien ou non des rythmes mis en place 3 ans plus tôt, de même que la poursuite des activités périscolaires qui avaient jusqu'à présent permis de limiter l'impact de la réforme sur l'emploi du temps des familles.

La majorité des conseils d'école favorables à la semaine de 4 jours

La Ville de Domont a fait le choix de réagir vite et de suivre l'avis des conseils d'écoles qui se sont réunis en juin pour notamment statuer sur ce point.

La majorité des Conseils d'école a souhaité revenir à la semaine de 4 jours. Une très nette majorité qui a conduit la Ville à entreprendre les démarches auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) du Val d'Oise, qui a fait le choix d'harmoniser les rythmes sur l'ensemble de la circonscription.

Tout s'est donc décidé début juillet pour une mise en application dès la rentrée. « Nous connaissons de longue date la position des parents et des enseignants qui ont toujours émis des réserves sur l'efficacité de cette réforme auprès des enfants », explique



Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'enfance.

« Le passage à la semaine de 5 jours était censé alléger les rythmes quotidiens des enfants, mais au final, on s'est aperçu que les écoliers se trouvaient encore plus fatigués, notamment le mercredi et le vendredi matin. Le Gouvernement a donné le feu vert aux communes, nous avons décidé de ne pas tergiverser après avis des conseils d'écoles ».

Certaines activités périscolaires maintenues le midi

Pas de grand chambardement dans l'emploi du temps des familles. Les enfants

n'auront plus classe le mercredi matin et retrouveront les horaires d'école d'avant septembre 2014 : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. En revanche, quelques activités organisées lors de la pause méridienne seront maintenues, notamment certains ateliers sportifs très appréciés...

« Des activités qui ont beaucoup plu aux enfants seront prolongées », précise Françoise Muller. Dès la sortie de 16h30, les enfants pourront également bénéficier des accueils périscolaires ou de l'étude pour les élémentaires.

Bien évidemment, les centres de loisirs reprendront du service les mercredis matin pour assurer l'accueil des enfants.

EFFECTIFS : C'EST STABLE

Pas de fermeture de classe mais une ouverture sur Gabriel Péri.

En maternelle, 648 enfants ont rejoint les quatre écoles de Domont. Une très légère baisse par rapport à l'année écoulée (666 élèves en 2016-2017).

En élémentaire, on passe de 1036 élèves scolarisés l'année dernière à 1070 cette année. 34 enfants supplémentaires assez bien répartis dans les 4 écoles de la ville qui n'auront pas nécessité l'ouverture de classes supplémentaires, selon les critères de l'éducation nationale.

Autre information à savoir : Tous les directeurs d'école conservent leur poste.

EN MATERNELLE

- Jean Piaget : 159 enfants - 6 classes
- Anne Frank : 136 enfants - 5 classes
- Jean Moulin : 162 enfants - 6 classes
- Louis Pasteur : 191 enfants - 7 classes

EN ÉLÉMENTAIRE

- Gabriel Péri : 201 enfants - 8 classes
- Charles-de-Gaulle : 265 enfants - 11 classes
- Jean Moulin : 326 enfants - 12 classes
- Pierre Brossolette : 278 enfants - 11 classes

Informations pratiques

Pour les parents inscrivant leurs enfants aux différents services de l'enfance, les formulaires d'inscriptions pour octobre 2017 sont disponibles sur le site de la Ville.

NB : Les inscriptions aux vacances scolaires pour les centres de loisirs auront lieu du : 27 septembre au 9 octobre 2017 inclus.

Venez nombreux découvrir les nouvelles activités proposées par les animateurs : jeux d'animations, activités artistiques et créatives, ateliers éducatifs et sportifs...

LA FIN DES TICKETS DE CANTINE

C'est fini pour les bons vieux tickets que les enfants devaient fournir pour pouvoir venir déjeuner à la cantine. Désormais, il suffira simplement aux parents de payer les repas d'avance directement dans les bureaux du service enfance et ce jusqu'aux vacances de Toussaint 2017.

En effet, le service enfance se modernise et travaille sur la mise en place d'un logiciel informatique – en cours de préparation – qui simplifiera vos démarches administratives, notamment celles liées à la restauration, aux accueils du périscolaires matin et soir, aux mercredis et aux vacances scolaires.

Si vous possédez un smartphone, une tablette ou un PC, plus besoin de se déplacer, vous pourrez réaliser vos inscriptions depuis votre domicile.

Les informations relatives au fonctionnement de ce logiciel vous seront présentées ultérieurement sur le prochain domontois et accessible sur le site de la ville courant du mois d'octobre 2017.



Carton plein pour le Forum des associations

63 c'est le nombre d'associations domontoises qui ont présenté leurs activités au public à l'occasion du traditionnel forum des associations.

L'occasion pour le Maire, Frédéric Bourdin, accompagné d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à l'Animation, aux Associations et à la Culture et Patrick Brisset, Maire-Ajoint délégué aux Sports de rencon-

trer longuement chacun des bénévoles pour échanger sur l'actualité, les projets et les attentes de chacune de leurs associations. À saluer une nouvelle fois l'organisation impeccable de ce salon qui mobilise notamment les agents du service animation locale, du service Communication, ainsi que les équipes des services techniques.



TRIBUNE DES PARTIS POLITIQUES

Renvoi d'ascenseur...

Nous avons assisté, lors des élections législatives, à une déferlante de candidats soutenant le président de la République.

Dans notre circonscription l'ex-maire de Domont, ex-président de la communauté de communes, ex-soutien de François Fillon, Jérôme Chartier est donc devenu ex-député.

Les électeurs ont tranché, notre élu ne devait donc plus que se consacrer à sa fonction de vice président de la région Île de France. Mais cela signifie une forte baisse de revenu...

Alors, le 30 juin lors du dernier conseil municipal, une question diverse (donnée le jour même) a abordé la fixation de la rémunération du président de la SEMIDOR (société d'économie mixte de Domont).

Le Maire y demandait au conseil municipal de voter une rémunération maximum de 24 000 euros nets (soit 2000 euros mensuel). Ce poste est occupé par le premier adjoint et ex-député J. Chartier... auquel le Maire demande de poursuivre son travail. Il aurait été préférable sur une question qui engage les finances publiques que tout ne se passe pas dans l'entre-soi (de maire à premier adjoint, de président «bénévole» à président «rémunéré»).

Semaine scolaire

A ce même conseil une autre question diverse fut déposée elle concernait l'organisation de la semaine scolaire.

Nous avons voté contre le passage de 4 jours et demi à 4 jours pour deux raisons essentielles.

- La première est d'ordre chrono biologique s'appuyant sur des études datant de plus de trente ans qui rappellent l'importance d'une répartition sur la journée, la semaine et l'année des temps de veille et de concentration des enfants. Mais qui se préoccupe de cela ?... Eh bien la plupart des pays européens ou développés qui pensent aux enfants d'abord. Mais le ministre et les ayants-autorité cultivent l'exception française qui fait croire qu'avec 20% de journées d'école en moins on peut faire aussi bien voire mieux.

Même le « Parisien » rappelait dans un article au mois d'août à qui profitait le retour aux 4 jours : Aux communes mais aussi à l'état (d'un point de vue financier) ainsi qu'aux enseignants considérant ce changement comme un nouvel acquis social.

- Le deuxième est d'ordre financier principalement pour les familles qui vont devoir réorganiser leurs semaines et trouver de nouveaux modes de garde.

Quant aux enfants, ils continueront à avoir le calendrier le plus resserré d'Europe...

Aurélien et moi-même sommes à votre disposition pour débattre autour de tous les sujets concernant les domontois.

Nous serons présents le 9 septembre au forum des associations au gymnase du lycée. Bonne rentrée à tous

Nous vous invitons à voter pour le candidat qui sera faire perdurer la démocratie et les valeurs républicaines et promouvoir plus d'équité et de justice entre tous.

Aurélien Delmas et Didier Soavi
Conseillers municipaux de la liste
« Notre ambition c'est Domont »

François Tellier : itinéraire d'un proviseur heureux

Après 28 années passées en tant que chef d'établissement, l'heure de la retraite a sonné pour François Tellier, le plus ancien chef d'établissement du Val-d'Oise encore en exercice. Son successeur, Joseph Amoyal, a repris les commandes du lycée à la rentrée.



Pourquoi avez-vous pris la décision de faire valoir vos droits à la retraite dès maintenant ?

L'heure est venue tout simplement. J'ai pris cette décision l'année dernière. Pourtant je ne pars pas avec un plaisir immense. Je ne suis ni fatigué ni saturé... Mais à 64 ans il est temps pour moi d'ouvrir une nouvelle page dans ma vie.

Vous avez travaillé dans beaucoup d'établissements ?

Oui, j'ai toujours souhaité changer en restant environ 4 ou 7 ans dans chacun. Ces étapes donnent le temps d'agir, tout en constituant un parcours complet dans l'ensemble des savoirs que transmet l'Éducation Nationale à nos jeunes. Avant mon retour dans la commune j'ai exercé mes fonctions dans 7 autres établissements. Le lycée de Garges-lès-Gonesse, de Sarcelles, d'Écouen, les collèges de Montmagny, le lycée hôtelier d'Éragny et enfin celui de Domont.

Depuis quand étiez-vous principal du lycée de Domont ?

Je suis arrivé en 2010 et je pars à la fin du mois d'août. Cela fait donc 7 ans que j'y tra-

vaille. Ce ne fut pas un hasard mais un choix personnel. Il faut dire que je suis presque natif de Domont. J'y ai emménagé pour la première fois à l'âge de 7 ans. Par la suite j'ai quitté la commune pour découvrir d'autres horizons. Mais ma famille est domontoise... Alors quand le poste s'est libéré, j'ai saisi cette opportunité pour demander mon affectation. Je savais que ce serait mon dernier poste. J'ai eu envie de terminer ma carrière dans la ville où j'ai grandi.

Qu'est-ce que vous avez aimé le plus ?

Ce qui m'a le plus marqué dans cet établissement c'est son charme. Ce lycée a une originalité que personne ne voit au premier regard. Et pourtant elle est évidente. C'est le seul lycée du Val-d'Oise qui ne soit pas clôturé. L'accès est direct. C'est en quelque sorte une manière de montrer qu'il n'y a pas de barrières entre le lycée et le monde extérieur. Je pense que c'était une volonté initiale malgré les risques que nous connaissons tous. J'ai toujours voulu que cet établissement ne soit pas fermé. S'ouvrir pour mieux se protéger, c'est ma devise. C'est un regard que j'ai toujours essayé d'apporter à mes établissements. La réalité me donne raison. Pourtant on gère plus de 1500 élèves au quotidien. C'est le 4^e plus grand lycée du Val-d'Oise.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

Je suis entièrement satisfait des rénovations que j'ai effectuées. L'établissement a plus de 25 ans, il ne fait pas son âge mais certains pôles méritaient d'être rafraîchis. J'ai fait en sorte que des salles soient repeintes et restructurées. J'ai également réinstallé des pôles administratifs et pédagogiques. Sans oublier la salle polyvalente, complètement rééquipée, elle sert également à la Ville pour des activités culturelles. J'ai également créé une certaine dynamique pédagogique car elle méritait d'être réinsufflée. Ça s'est traduit par des

résultats au baccalauréat qui sont très encourageants et par une ambiance scolaire positive. Nos relations internes sont excellentes. Je tiens à souligner que toutes ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif.

Pourquoi avoir choisi cette voie professionnelle ?

J'ai toujours voulu être enseignant. J'y suis parvenu. Après avoir fait 16 ans dans l'enseignement, Michèle Alart, ancien proviseur du lycée qui travaillait à l'époque en tant que principal, m'a encouragé à passer le concours de chef d'établissement. Elle avait vu en moi des qualités organisationnelles. J'ai réussi le concours. Ma carrière de principal a débuté dans deux établissements ZEP en 1988. Ce fut très formateur pour moi.

Qu'allez vous faire du temps libre que vous apporte la retraite ?

Je vais pratiquer des activités culturelles et sportives. J'ai toujours aimé le sport, c'est le plaisir de l'effort. Je fais un peu de tout. Je suis marcheur, j'adore les randonnées, je cours beaucoup, je fais du tennis et de l'entretien musculaire en salle. Pendant 18 ans j'ai été rugbyman amateur au club de Domont. Par la suite je suis devenu président du club. Bref entre le sport et moi c'est une belle relation qui n'est pas près de se terminer.



EN BREF

IMPRESSIONNANTES COUPES

À la suite de l'expertise menée sur le patrimoine arboré de Domont, la ville a fait abattre 4 grands marronniers près de l'aire de jeux dans le parc de l'Hôtel de Ville. Ces coupes étaient obligatoires, car l'expertise a révélé qu'ils étaient dévorés par des champignons lignivores et donc en train de devenir progressivement complètement creux. Rappelons que depuis la réhabilitation du parc en 2014, 11 arbres ont été abattus, mais qu'au total 43 ont été replantés pour assurer la pérennité du site. D'ici la fin de l'hiver 2018, 6 nouveaux arbres seront également naturalisés.



ONF : UNE APPLICATION POUR APPRENDRE À RECONNAÎTRE LES ARBRES

L'ONF, le ministère du Développement durable et la fondation GoodPlanet vous proposent d'apprendre à reconnaître les 29 principales essences d'arbres feuillus et résineux présents dans les forêts de France métropolitaine.

Page d'accueil de l'application

- Suivez le cheminement proposé dans la rubrique « Reconnaître un arbre » pour apprendre à distinguer les différents arbres présents en forêt.
- Grâce aux planches de dessins, vous pouvez aussi découvrir à quelle essence appartient une feuille ou un fruit.
- Pour chacun des 32 arbres présentés, soit les essences principales de la forêt métropolitaine française, une fiche arbre pour en savoir plus : photos de feuilles, fruits, écorce... une carte de répartition, et de nombreuses informations sur l'espèce. Vous pouvez y ajouter vos propres photos.
- Pour les curieux, un ensemble d'informations sur les forêts, le milieu forestier ou encore la filière bois sont présentés dans « Le saviez-vous ? »

Renseignements : www.onf.fr

Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Mobile Technologies : les médecins du téléphone s'implantent à Domont



Plus besoin de faire des kilomètres pour réparer un téléphone cassé. Le centre de réparation de matériels électroniques Mobile technologies s'est installé dans la zone industrielle de la commune pour offrir aux domontois un service de proximité.

Votre téléphone ne fonctionne plus, vous voulez le faire réparer tout en conservant vos données ? Courez chez Mobile technologies. L'entreprise offre une variété de prestations, de la réparation de téléphones cellulaires, de consoles de jeux, de tablettes, d'ordinateurs, du désimlockage de mobile à de la vente d'accessoires. L'implantation à Domont n'est pas le fruit du hasard. Les gérants Max Cyprien et Thadeus Paulewicy ont été séduits par la clientèle domontoise demandeuse de conseils et de services de qualité. « Notre ambition est de redynamiser le domaine de la réparation téléphonique à Domont et dans les communes avoisinantes » précisent-ils.

Des prestations sur rendez-vous

Pour faire réparer son téléphone, il faut prendre rendez-vous au préalable. L'intervention est ainsi préparée en amont pour une réparation plus rapide du mobile défectueux. Le client est directement mis en relation avec un technicien professionnel qui va chercher à identifier immédiatement la nature du problème. La société se donne pour objectif de savoir répondre au mieux aux attentes des clients, en essayant de proposer une meilleure prestation que celle des grandes enseignes. Une permanence téléphonique gratuite est mise en place durant les heures d'ouverture pour venir en aide aux clients rencontrant une problématique quelconque.

UNE ENTREPRISE ÉCOLOGIQUE

Mobile technologies répare et recycle. Les Domontois peuvent donner à la société les téléphones dont ils ne se servent plus.

→ Mobile Technologies
2 rue Arago à Domont
Tél. : 01 70 62 92 64 / 06 51 65 18 54



Objectif & motion : « Photographe et apprendre à photographier »

Amoureux de la photographie depuis une vingtaine d'années et passé professionnel il y a 5 ans peu de temps après son arrivée à Domont, Frédéric Ponroy capture les images avec une technique affûtée et un œil d'artiste.

Il faut dire que cet autodidacte, formé entre autres à l'école de l'association d'amateurs, l'Atelier d'Images Domontois (qui contribue régulièrement à embellir votre Domontois de magnifiques clichés), a su se donner les moyens pour réussir. « LAID m'a énormément appris, tant au niveau de la technique que de la relation avec mes pairs et il continue de m'apporter encore aujourd'hui. On apprend sans cesse ! J'ai été professeur de multimédia en collège jusqu'en 2012 avant de me lancer dans la photo et suis entraîneur de basket en parallèle. Me mettre à mon compte, puis proposer des formations, c'était lier mes deux passions : la photographie et la transmission de savoir » explique le créateur du site Objectif & Motion.

Dans ses pages, vous trouverez son portfolio et les différentes prestations de Frédéric, allant des mariages aux shootings, en passant par les événements sportifs, pour les particuliers, comme pour les professionnels. Portraits, photos institutionnelles ou



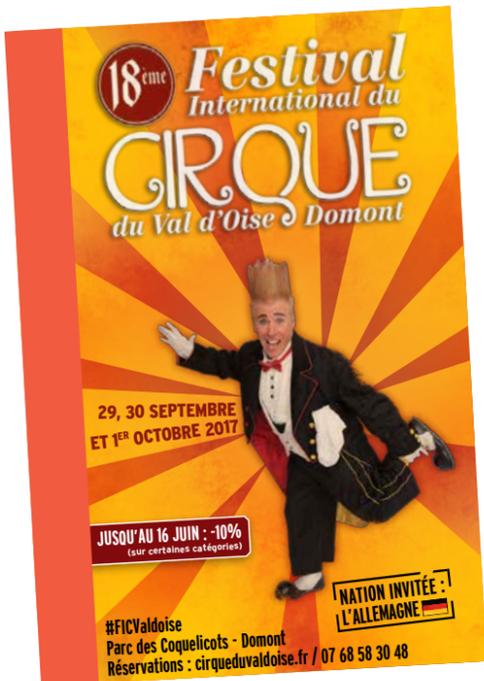
supports de communication... il sait rester à l'écoute en fonction des besoins.

Mais ce n'est pas tout, si Frédéric a complètement repensé son site internet au début de l'année, il a également développé « Objectif & Formation », prolongeant son activité en proposant des formations personnalisées aux photographes et surtout aux agents immobiliers ou aux décorateurs d'intérieur. C'est pour accompagner les professionnels et entreprises qu'il s'est spécialisé dans la photographie immobilière. Si l'on devine aisément la valeur ajoutée de belles photos pour une annonce immobilière, on ne peut qu'être surpris par la différence entre deux prises de vues, avant et après la transmission de son savoir-faire.

« Je donne le choix, mes clients peuvent faire faire ou, s'ils ont l'envie et les moyens humains, apprendre à faire... la technique ça s'apprend ! » sourit le photographe pour une dernière mise au point...

Rendez-vous sur son site, ses clichés sauront vous faire « flasher » !

→ OBJECTIF & MOTION
www.objectif-emotion.com
06 46 34 18 95



18^e festival du cirque : l'Allemagne à l'honneur !

Avis aux amateurs des arts de la piste, du 29 septembre au 1^{er} octobre, le festival du cirque revient pour une 18^e édition au parc des coquelicots à Domont. Son président Jean-Marie Étienne et le chargé de communication Claude Clément en disent plus sur cet événement qui se déroule chaque année dans la commune.



année l'équipe effectue les démarches administratives nécessaires. Recherche d'artistes, élaboration des contrats, demandes de visas... Autant vous dire que le rôle des bénévoles est très important. Nous sommes une dizaine à l'année et 200 lors du week-end. Sans les bénévoles, ce festival n'aurait pas lieu.

Quel est le programme du festival cette année ?

Cette édition sera présentée par Elsa Bontempelli. Nous avons confectionné un mélange de danse, de musique, de techniques et d'émotions avec les plus grands artistes du cirque du monde. En provenance des États-Unis, de la Russie, de l'Allemagne, de la Chine, d'Ouzbékistan et de la France. Parmi eux, la trapéziste allemande Lisa Rinne fera battre le cœur des spectateurs au rythme de ses pirouettes vertigineuses. L'équilibriste bulgare Encho Keryazov va proposer un numéro dans lequel il va tenir en équilibre ses 82 kg de muscles. Le tout, sur un bras posé sur une perche. Il y aura des animaux bien sûr, mais ils n'auront pas à effectuer de performances physiques compliquées... Bien au contraire, l'humour sera au rendez-vous avec des otaries. Les éléphants de leur côté en épateront plus d'un avec leur intelligence, guidés par le talentueux Erwin Frankello. Bien d'autres numéros attendent les futurs spectateurs... Nous n'en dirons pas plus, nous voulons les laisser découvrir par eux-mêmes tout ce que nous leur avons préparé.

Comment recrutez-vous les artistes ?

Nous commençons à les recruter durant le mois de novembre pour le prochain festival. On leur fait nous-mêmes signer les contrats. Notre particularité réside dans le fait que nous n'attendons pas que les artistes viennent à nous. Nos recrutements se font peu par book et vidéos reçus. Nous prenons l'initiative d'aller les voir en spectacle. Si nous sommes séduits par ce qu'ils proposent, nous les invitons à venir participer au festival. Ce que nous voulons avant tout c'est d'avoir le coup de cœur. Les yeux qui



brillent... Cette année tous les artistes ont été décorés par des clowns d'or ou d'argent au très renommé festival de Monte-Carlo, sous la présidence de la princesse Stéphanie. C'est un passage considéré comme une consécration professionnelle pour les artistes du cirque en général. À part le choix des artistes nous prenons en charge la location du chapiteau, des annexes et l'organisation de la billetterie aussi.

Pourquoi inviter une nation chaque année ?

Nous faisons cela pour mettre en lumière les caractéristiques du cirque de plusieurs pays. C'est la première fois que l'on invite l'Allemagne. Une très grande nation de cirque, surtout durant le XX^e siècle. En dehors des artistes allemands, d'autres grands artistes du cirque du monde seront présents. Organiser ce festival est pour nous un vrai bonheur. On a le plaisir de voir les spectateurs heureux en sortant. C'est notre récompense, notre paye en tant que bénévole. Même quand ils nous disent qu'ils ont préféré l'année précédente, nous sommes satisfaits car cela signifie qu'ils sont fidèles au festival.

LES INFOS PRATIQUES

• HORAIRES DES SÉANCES

- Vendredi 29 septembre : 10h (1^{ère} partie), 14h (2^{ème} partie), 20h
Durée des spectacles : 1h15
- Samedi 30 septembre : 15h - 20h
- Dimanche 1^{er} octobre : 11h - 15h

• INFORMATIONS

www.cirqueduvaldoise.fr
Tél : 07 68 58 30 48
cap.domont@orange.fr

• BILLETTERIE/RÉSERVATIONS

- Maison des associations
11 rue de la mairie 95330 Domont, du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 17h30 à 20h (le vendredi), le samedi de 10h à 12h
Tél : 07 68 58 30 48
 - Parc des Coquelicots (à la caisse du cirque) du 25/09 au 1/10 de 10h à 19h - Les chèques vacances ANCV sont acceptés
- Sans oublier les points de ventes habituels :
Leclerc Moisselles-Domont, magasins FNAC, AUCHAN, CARREFOUR, CORA, SUPER U.....
Renseignements : 01 39 91 58 02

• ACCÈS AU PARC DES COQUELICOTS À DOMONT



Comment s'est créé le festival du cirque ?

Nous faisons partie d'une association qui se nomme Cap Domont. Elle a été créée en 1992 pour organiser la Foire de Domont. On coordonnait toutes les autres associations qui y travaillaient. Cette foire a toujours été thématique, dès sa création. On a eu l'informatique, la belle époque... Des thèmes extrêmement divers. En l'an 2000, on a choisi celui du cirque. Parce qu'en décembre 1999 une violente tempête avait touché la France et des chapiteaux de cirque s'étaient envolés. Nous avions mis en place un petit chapiteau de 300 places. On y a réalisé de très beaux spectacles. Ils ont eu tellement de succès que l'on n'a pas arrêté depuis 18 ans. Progressivement on est passé de 300 places à un chapiteau de 2300 places. C'est ainsi qu'est né le festival international du cirque du Val-d'Oise. Une réussite due en grande partie au bouche-à-oreille, car nous n'avons pas les moyens de nous financer de la publicité à la télévision.

Comment financez-vous ce festival ?

Principalement grâce aux subventions. Elles représentent un tiers de notre budget. Entre le conseil régional, le conseil départemental, la mairie de Domont et la mairie de Piscop. L'autre partie du financement provient des sponsors, de la billetterie ou encore de la concession. Mais notre vrai fonds de commerce c'est ce qui se passe sur la piste. En dehors, des artistes et des techniciens, nous ne sommes pas rémunérés, nous sommes tous bénévoles. Chaque

UN FABULEUX PROGRAMME...

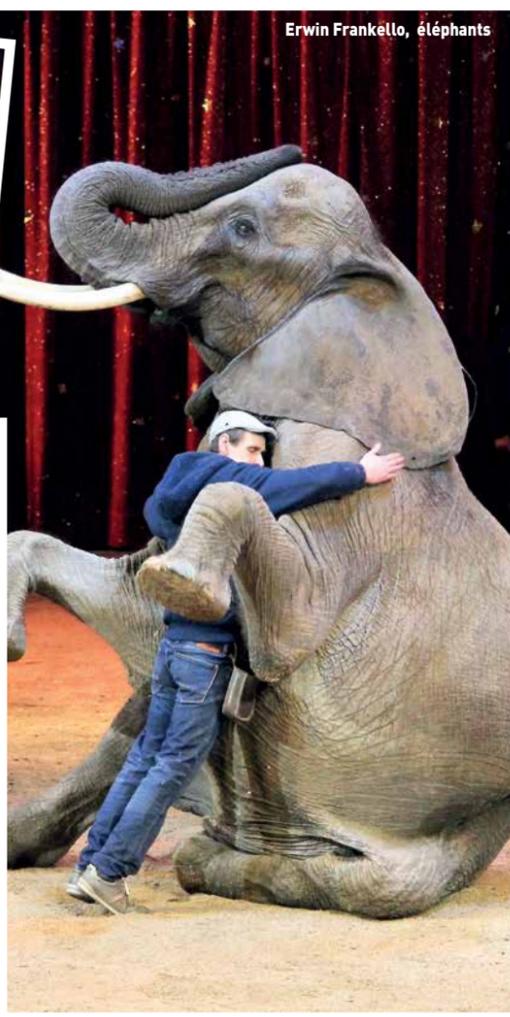
Cette année encore, des performances remarquables présentées par Elsa Bontempelli dans le rôle de Madame Loyal, accompagnée comme toujours de l'orchestre de Carmino d'Angelo...

1^{ère} partie

- Andréas Bartl, mat chinois (Allemagne);
- Erwin Frankello, otaries (Allemagne);
- Gaston et Roli, art clownesque (Suisse);
- Lisa Rinne, trapèze, Allemagne
- Elena Drogaleva and gentlemen, jonglage, (Russie);

2^e partie

- F Huertas, Introduction chantée avec l'orchestre de C. d'Angelo;
- Erwin Frankello éléphants (Allemagne);
- Gaston et Roli comiques (Suisse);
- Encho, acrobaties en force, (Bulgarie);
- Sky Angels, sangles aériennes, (Ouzbekistan);
- Gaston et Roli (reprise)
- La troupe féminine Skokov, balançoires (Russie).



22, 23 et 24 septembre

Foire d'Automne

C'est le rendez-vous de l'année : la Foire d'automne à Domont vous attend pour 3 jours d'animations au cœur du vide-greniers, de la foire commerciale, des rendez-vous dans le parc des Coquelicots, de la fête foraine, du salon de l'auto ou encore du forum du conseil juridique. La Ville et les associations vous promettent un moment de fête pour les petits et les grands. Il y en aura pour tous les goûts lors de ce week end mémorable, avant le traditionnel Festival International du Cirque du Val-d'Oise, qui réunira les meilleurs numéros du moment le week-end suivant la Foire du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre.



Animations et restauration

De nombreuses animations sont prévues au détour des rues domontoises. Tout sera réuni pour vous permettre de passer un agréable moment : maquillage pour les enfants, caricatures, représentations, démonstrations et spectacles musicaux... sans oublier les associations, présentes pour assurer la restauration dans une ambiance conviviale.



Pour ravir vos papilles, sur le parking du magasin Leader Price, vous retrouverez l'Association Domontois Franco-Polonoise (A.D.F.P.), l'Association Portugaise Domontois (A.P.D.) ou encore le Football club de Domont et son couscous.

Le village des partenaires change d'emplacement cette année et se tiendra juste de l'autre côté de la gare, sur le parking à l'angle des avenues Jean Jaurès et Aristide Briand. Venez y découvrir les recettes traditionnelles de l'Association France Frioul Italie (A.F.F.I.), les saveurs africaines de l'Association Solidarité entre les Familles (A.S.F.) ou enfin les crêpes de l'Oiseau Nuage, au profit de la recherche contre le cancer de l'enfant.

À l'angle de l'avenue Curie et de l'avenue Aristide Briand, vous serez également les bienvenus à la table du Comité des Fêtes pour leurs traditionnelles « saucisses-frites » et sandwiches.

N'hésitez pas à faire un petit tour par le stand de la ville de Domont pour tout savoir sur la foire d'automne, vous y serez toujours bien accueillis !

Vide-greniers



400 exposants seront réunis pour le vide-greniers de la Foire organisé par le Comité des Fêtes, qui prendra comme chaque année des allures de caverne d'Ali Baba. Si l'avenue Curie ne sera occupée que jusqu'à la rue Lavoisier pour cette édition, c'est parce que les exposants installeront leurs stands de part et d'autre de l'avenue Aristide Briand et sur le parking de la sente des Marais.

Chineurs confirmés ou promeneurs en recherche d'un coup de cœur, nul doute que vous y trouverez votre bonheur !

Côté nature

Le parc des Coquelicots, poumon vert de la ville et de la Foire, accueillera les spectacles et démonstrations de l'association Leonardo & Compagnie et d'Equistoria, qui tiendra également un stand de buvette le temps d'une pause dans le cadre verdoyant du parc.

Vous y retrouverez également l'exposition des Jardins Familiaux ainsi que le village des animaux de la ferme avec les traditionnels tours de poneys.

Hors du parc, pensez également à vous rendre du côté du centre Georges Brassens, avenue Aristide Briand, où l'A.C.V.O. (Aviculture Club du Val-d'Oise) vous présentera également ses remarquables animaux de la basse-cour et réunira des exposants régionaux.



8^e Forum du conseil juridique

Les avocats du Barreau du Val-d'Oise seront présents à la médiathèque pour répondre à toutes vos questions d'ordre juridique, gratuitement, sans rendez-vous et en toute confidentialité.

Pour vous orienter dans vos démarches, qu'il s'agisse de droit immobilier, droit des personnes, droit du travail, droit pénal, droit civil, droit commercial, droit des étrangers... une vingtaine d'avocats pourront vous accompagner et probablement vous donner de précieux conseils.

Samedi 23, de 9h30 à 18h
Médiathèque
66, avenue Jean Jaurès



Salon de l'auto

Avec pas moins d'une quinzaine de marques représentées pour plus de 100 véhicules exposés à Domont, le salon de l'auto est désormais bien connu des amateurs de belles cylindrées.

Citroën-DS, Renault-Dacia, Peugeot-Nissan-Skoda, Kia, Ford, Toyota, voitures sans permis ou encore superbes Harley-Davidson... venez découvrir ce qui sera peut-être votre prochain véhicule, guidés par les équipes de spécialistes présentes sur la Foire.

Avenue Jean Jaurès, du rond-point Buja jusqu'à la voie ferrée.



Foire commerciale

Cette année, les exposants de la Foire vous attendront place de la Gare, autour du « triangle » rue de la gare et avenue Jean Jaurès, jusqu'à l'allée Normande. Ils seront environ 120 pour vous présenter leurs spécialités régionales et savoir-faire variés. Les Artisans d'Art Associés dans la Maison des Tourelles vous ouvriront les portes de leurs ateliers et, face à la médiathèque, les associations domontoises seront fièrement représentées avec le Centre Socio-Culturel Georges Brassens, le Lions Club de Domont, le Comité de Jumelage et le Stade Domontois Rugby Club.

Dégustations, innovations, découvertes pratiques ou insolites... de quoi émerveiller les petits et les grands.



Fête foraine

Ouverte à tous, la fête foraine vous attend juste entre la place de la Gare et le parc des Coquelicots. Avec son lot de sensations fortes, de jeux d'adresse, de hasard et de gourmandises... vous ne risquez pas de vous ennuyer dans cet univers festif et coloré où la bonne humeur est assurée!

Dès vendredi 22 septembre à 16 h 30, venez profiter des premiers tours de manèges !



Cinéma

Un système de son unique en Europe!

Votre cinéma passe le mur du son et offre désormais un dispositif de son immersif qui reproduit à 360° toutes les ambiances cinématographiques.

Le résultat est saisissant. Imaginez entendre une mouche voler derrière votre tête, ou bien entendre une conversation et comprendre que c'est celle des voisins du dessus... c'est un peu le principe du dispositif imaginé par les professionnels de DTS. « Un son enveloppant » glisse Gérard Loupias, à la tête de DTS Europe.

Au cinéma de Domont, par moins de 31 enceintes (partout autour de la salle et même derrière l'écran) permettent désormais de restituer un son d'une incroyable fidélité et précision, comme ont pu le découvrir les participants invités du réseau écran VO, pour « l'inauguration », mardi 4 juillet. Pas besoin d'être un grand multiplexe. « Les salles indépendantes sont à la pointe de la technologie et peuvent proposer le meilleur » explique Yves Bouveret, directeur général d'Écran VO.

Salle test

« Notre salle de 228 places est la première d'Europe à être équipée en DTS X » se félicite Marc Dingreville, directeur du cinéma « DTS nous a proposé de profiter de ce système en tant que « salle test » et La Communauté d'Agglomération a ensuite financé une partie de l'installation, nous en avons profité! »

Et il faut bien avouer que le spectateur fait la différence, avec un son parfaitement équilibré et jamais agressif pour l'oreille. Créées par la marque française Elipson, les

enceintes sont adaptées au cinéma et se font rapidement oublier pour que chacun profite de manière optimale de l'expérience cinématographique. Les films doivent être mixés pour profiter de ce système de son, mais nul doute qu'après Valérian ou Renegades sortis récemment, de nombreux autres suivront...

Domont cinéma
12, allée Saint-Thérèse
Tél : 09 60 39 45 06



Marc Dingreville, directeur du cinéma et Gérard Loupias, responsable de DTS Europe, présentent le nouveau dispositif de sonorisation.

DISTORSION : UN FILM D'HORREUR TOURNÉ À DOMONT



Le réalisateur Grégory Papinutto, primé par le prix d'excellence au festival du film de San Diego et par le prix du meilleur documentaire au Paris Short Film Festival, a choisi sa ville pour tourner un film d'horreur.

Dans le haut de Domont, dans l'ancien Carmel du Saint-Esprit se trouve un ancien couvent. Il a été occupé par des religieuses de 1964 à 2013.

« Je n'ai pas choisi cet ancien carmel par hasard. L'ambiance du lieu est vraiment parfaite pour le tournage d'un film d'horreur. À une époque, les religieuses y étaient enterrées après leur décès » affirme le réalisateur.

L'histoire du film, se déroule dans une petite ville de banlieue, sept amis d'enfance font la connaissance de Jeff.

Un jeune homme qui vient de poser ses bagages dans le village. Il invite alors le groupe d'amis à lui tenir compagnie à une garde de nuit d'un bâtiment vétuste acheté par son père. Mais la soirée festive, va laisser place à la peur et l'effroi...

Du suspense, des effets spéciaux, de l'épouvante, de quoi provoquer une distorsion dans l'esprit du spectateur.

Gregory Papinutto s'est entouré des meilleurs dont Jérôme Jardin chef maquilleur pour effets spéciaux et le chef opérateur David Moerman.

L'actrice principale Tania Kalume a endossé son premier grand rôle. Elle avait eu quelques petits rôles dans sa carrière dont une apparition dans la série *En famille* produite par M6.

Le court-métrage est produit par la société de production domontoise, de son frère Laurent Papinutto, Gamines.



La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry fête son anniversaire : 10 ans déjà !

Et oui, même si la médiathèque a déjà 10 ans, elle n'a pas pris une ride... Et pourtant elle a accueilli 35 028 élèves, prêté 57 5501 documents, accueilli 37 668 spectateurs lors d'expositions ou de spectacles de conte... Nous vous attendons nombreux pour fêter son anniversaire ! Alix Lesboueyries, Maire-adjoint déléguée à la Culture et l'équipe de la médiathèque ont spécialement concocté tout un programme d'animations pour tous les publics. Que vous soyez adhérents ou non, vous serez les bienvenus à cette journée portes ouvertes qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir les actions et activités proposées par la médiathèque.

Rendez-vous le 14 octobre

Les festivités, qui vous réserveront de nombreuses surprises, démarreront samedi 14 octobre dès l'ouverture à 10 heures, avec des visites guidées, une exposition de sculpture et de peinture qui vous permettra de découvrir 4 artistes Domontois, les résultats du concours de dessin organisé jusqu'au 30 septembre pour réaliser les

marque-pages qu'offrira la médiathèque... Les enfants ne seront pas oubliés puisque 2 séances de contes à destination des tout petits ainsi qu'une séance en « épisodes » pour les 4 ans et + l'après-midi leurs seront proposées.

Au programme... des contes

« Loupoulette » à 10h30

Pour les 18-36 mois / durée 35 mn
Réservation indispensable : 01 74 04 22 12

11h30 - séance sans réservation
(nombre de place limité à 20 enfants)

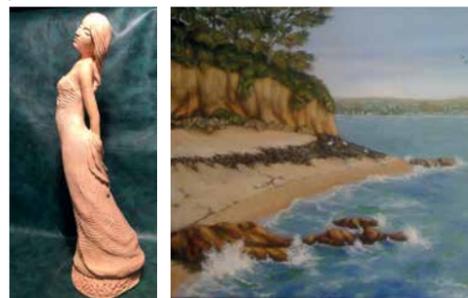
« Au grain du vent » à partir de 14h30
pour les 4 - 7 ans - Accès libre



66, avenue Jean Jaurès
Tél : 01 74 04 22 10
mediatheque@domont.fr

La rentrée des expositions à la médiathèque

La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry fait elle aussi sa rentrée avec deux expositions de peintures.



Du 27 septembre au 14 octobre

Venez découvrir 4 artistes domontois qui exposeront leurs oeuvres :

- Ida Favereau et Sylvie Geslin (sculptures),
- Marie-Hélène Laforêt (Huile sur toile, aquarelle et pastel)
- Vital Martins (huile sur toile)

Un coureur domontois brille au Grand Raid des Pyrénées

Pierre Turkovitch a fait la fierté du club domont athlétisme lors de la 10^e édition du Grand Raid des Pyrénées. L'athlète domontois a participé au Tour des cirques du jeudi 24 août au dimanche 27 août. Un parcours particulièrement difficile de 120 km à effectuer de jour et de nuit avec de nombreux passages sur sentiers de montagne (7 100 m de dénivelé positif). L'aventure commence le jeudi après-midi.

Les coureurs prennent possession de leurs dossards. Après un briefing sur les différentes étapes du parcours à suivre, les participants ont passé une soirée conviviale autour du thème pasta party. Le lendemain matin le départ est donné. Équipés du matériel obligatoire (eau, aliments, lampes, sifflet etc.), les coureurs s'élancent.

« C'est la première fois que je participe à une course aussi longue, un ultra-trail. Avant je faisais du 75 ou 90 km au maximum. C'était très dur. Le profil a été bien tracé et ne laissait aucun répit. Il ne comptait quasiment pas de course à plat, même les descentes étaient assez difficiles. Au bout de 30 km j'ai ressenti de la fatigue musculaire. Mais j'ai eu la bonne réaction. J'ai ralenti mon allure. Cela m'a permis de vivre une course plutôt sereine et de profiter des paysages. En plus de la nature et de l'exigence du parcours, une



vraie complicité s'est créée avec les autres coureurs. Cette aventure a été un pur plaisir » raconte Pierre Turkovitch. L'athlète domontois est arrivé 189^e sur 782 participants au bout de 32h23 de course. Un bon classement car il fait partie des 395 coureurs à avoir atteint l'arrivée.

Ce passionné de randonnée a pour projet de participer en solo au Volcano trail en Guadeloupe à la Toussaint et à la Diagonale des fous à la Réunion, l'année prochaine, avec l'équipe du club domontois athlétisme.

L'écho des clubs

Le Domont Athlétisme recherche un coach

Fort de sa croissance, le club est à la recherche d'un nouveau coach sportif expérimenté pour intervenir auprès des jeunes coureurs.
Plus d'informations au 01 39 35 12 78

La gymnastique, toujours volontaire !



Labellisée « Qualité club sport santé » par la Fédération Française EPGV, l'association a pour vocation de s'adresser au plus grand nombre et notamment aux personnes éloignées de la pratique physique et sportive.

Si vous souhaitez entretenir votre corps à votre rythme en vous faisant plaisir, n'attendez pas pour rejoindre la GVD qui propose des activités de bien-être adaptées aux capacités de chacun (gymnastique d'entretien, cardio, abdos-fessiers, stretching, STEP, renfort musculaire...).

Les deux premières séances « découverte de la GV » sont gratuites.

Pour la saison 2017-2018 les cours ouverts à partir de 16 ans reprendront :

- Pour les entraînements du soir : lundi 18 septembre au gymnase Charles de Gaulle

- Pour les entraînements du matin : mardi 19 septembre au gymnase des Grands Jardins.

La cotisation annuelle est de 115 € pour 6h30 de cours hebdomadaires (Licence et assurance comprises).

Inscriptions toute l'année sur les lieux des cours.

Possibilité de règlement en trois fois.

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la GV est obligatoire à l'inscription.



**Renseignements :
Max Pénin, Président
Tél : 06 70 89 23 65**

En selle pour la rentrée avec le Cercle hippique

Fondé en 1966, le cercle hippique de la Croix-Blanche est dirigé par Gilbert Poumier depuis 1977 et a pour vocation l'enseignement. En plus des cours dispensés à plus de 220 adhérents, le club propose près de 60 boxes dans lesquels il accueille les chevaux en pension, mais possède également une trentaine d'équidés.

Démocratiser l'équitation

« Nous cherchons aujourd'hui à démocratiser l'équitation et à plaire à de nouveaux adhérents. Le club propose des cours de poneys à partir de 4 ans et permet aux cavaliers de s'initier à la compétition dès 10 ans, avec des professeurs diplômés. Nous organisons également différentes animations, notamment les dimanches après-midi, avec les balades, les sorties à l'extérieur et les jeux équestres » explique le président.

Ensuite viennent le dressage d'obstacle et les concours départementaux, régionaux ou nationaux, qui, s'ils ne représentent qu'une petite partie des adhérents (environ 25), permettent au club de briller.

« Comme chaque année, nous avons de beaux résultats en concours d'obstacles et dressage, avec notamment plusieurs classements dans le cadre du challenge départemental du Val-d'Oise. Le travail de formation est capital, il faut donner au cheval de bonnes habitudes, développer ses muscles... c'est lui le sportif, le bipède lui doit juste être en bonne condition » ajoute Gilbert Poumier avec le sourire.



CERCLE HIPPIQUE DE LA CROIX BLANCHE / ROUTE DE MONTMORENCY

HORAIRES DES COURS :

Semaine cours de 18h30 à 22h30 (sauf lundi fermé) - Mercredi et samedi toute la journée - Dimanche matin cours/animation ou compétition l'après-midi

Renseignements : 01 39 91 07 89

La rentrée du SDRC...



Venez encourager les seniors du SDRC au stade des Fauvettes ! Les matchs à domicile débuteront à 13h avec l'équipe réserve puis à 15h

avec l'équipe 1

- Dimanche 1^{er} octobre : SDRC - Drancy
- Dimanche 22 octobre : SDRC - Le Rheu

Nous aurons plaisir à vous recevoir au club house pour rencontrer les rugbyman domontois.

Le Stade Domontois et l'école de rugby vous ouvrent leurs portes !

Pour les plus jeunes, filles et garçons tous les mercredis de septembre de 14h à 15h une séance de découverte du rugby pour vos enfants nés de 2006 à 2012 au stade des Fauvettes.



Pour plus de renseignements :

- Sandrine Leguay, responsable administrative de l'école de rugby du SDRC

Tél : 06 77 61 48 37

- Thomas Richard, responsable sportif de l'école de rugby du SDRC

Tél : 06 35 26 63 30

- Le secrétariat du SDRC, pour les catégories minimes (2004-2005), cadets (2002-2003), juniors (2000-2001) et seniors dès 18 ans révolus : stadedomontoisrcxv@gmail.com

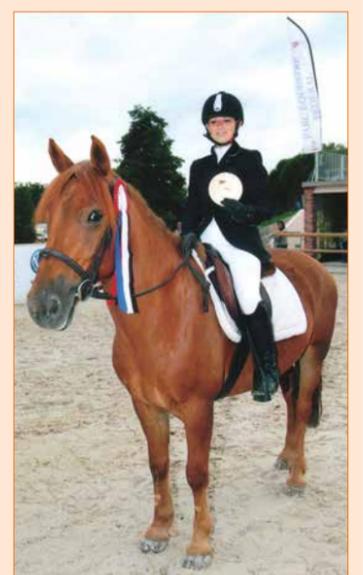
Allez on chausse les crampons et au combat !

Une championne d'équitation à Domont

Pauline Laverdure a rayonné aux championnats de France d'équitation à Lamotte Beuvron en juillet dernier. Elle a participé au concours avec son club « Ecole d'équitation de la forêt d'Andilly ».

La jeune cavalière est arrivée 4^{ème} du championnat de France de dressage club 3 dans la catégorie jeunes cavaliers.

Pauline Laverdure a également obtenu la 10^{ème} place au championnat de France de CSO club 3 par équipes.



Retour sur...

Un été festif à Domont

Il vous a emmené jusqu'au cœur de la saison estivale : le Festival de l'été s'est achevé dans une ambiance festive et conviviale à souhait...

Sous le soleil du **samedi 8 juillet**, l'avenue Glandaz s'est transformée en toboggan d'eau géant, permettant de vous élancer pour glisser sur une bouée sur pas moins de 250 mètres. Une attraction réussie et particulièrement appréciée, organisée par les équipes du Service Municipal Jeunesse, déjà présentes pour la grande « Color Dom ».

Plus tard, l'esplanade des Fauvettes a dansé sur les rythmes latinos le temps d'une initiation à la salsa avant de mettre les pas en application lors du concert « caliente » de Tamayo!

Jeudi 13 juillet, Domont a offert son traditionnel feu d'artifice, magnifique spectacle pyrotechnique, suivi d'une soirée dansante à l'ambiance survoltée.

Merci à L'Association Solidarité entre les Familles, l'Association Portugaise Domontoise et au Comité des Fêtes, présents pour assurer la restauration.

Un concert particulièrement festif a ensuite animé l'esplanade **samedi 15 juillet**, avec Les Yeux d'la Tête précédé par Ryadh en 1^{ère} partie. La bonne humeur communicative présente sur scène a gagné le public pour une soirée empreinte de liberté, en présence du Stade Domontois Rugby Club à la restauration.

Samedi 22 juillet, le Festival s'est achevé avec panache. Le soleil avait momentanément disparu, mais si les livres n'ont pas pu profiter du plein air, cela n'a pas empêché les conteurs de l'Unité de Contes Tout Terrain d'offrir une talentueuse représentation à la médiathèque.

Le soir, alors que le Comité des Fêtes était en cuisines, Vsky et Jahneration ont enflammé la scène pour un concert aux sonorités reggae et rap, illustrant à merveille la diversité culturelle et artistique comme on l'aime à Domont. Un moment fort, pour achever en apothéose le Festival de l'été.



En mémoire des fusillés de l'été 1944

Samedi 22 juillet, Domont a rendu hommage aux victimes valdoisiennes assassinées pendant la débâcle. Le cortège, parti de l'Hôtel de Ville, a fait une halte Place Robert Meunier avant de se rendre jusqu'au monument aux morts des 4 Chênes. Autour du Maire Frédéric Bourdin, de Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux cérémonies et du conseil municipal, étaient présents les portes-drapeaux et représentants des associations du souvenir ainsi que les représentants des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie et de la police municipale.

Dominique Da Silva, député du Val-d'Oise, ainsi que les représentants des villes d'Arnouville et de Saint-Martin-du-Tertre ont également fait le déplacement pour cette cérémonie chargée en émotion.



Paris comme vous ne l'avez jamais vue

Dimanche 9 juillet, le service animations seniors a emmené les Domontois en balade dans les lieux méconnus de la capitale le temps d'une sortie découverte des quartiers de Paris. En petit train et en compagnie d'un guide, ils ont ainsi profité d'un circuit qui leur a permis de découvrir des endroits souvent curieux ou insolites, comme les arènes de Lutèce..., preuve que l'on peut vivre en Île-de-France et encore se laisser dépayser par la capitale.



Les CE2 ont leur permis!

Le permis piéton, c'est un programme national de sensibilisation des risques encourus par les usagers sur la voie publique. Il permet surtout de responsabiliser les enfants de CE2 qui le passent, à mieux comprendre les dangers qu'ils encourent dans la circulation, où ils sont plus exposés que les adultes. C'est pourquoi chaque année, la municipalité et la gendarmerie travaillent en partenariat avec les enseignants afin de dispenser aux jeunes une formation puis de leur remettre officiellement un permis validant ces acquis.

Jeudi 29 juin, les classes étaient donc réunies dans la salle des fêtes en présence de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'enfance et d'un représentant de la gendarmerie, pour que les enfants puissent recevoir leurs permis... sous les applaudissements de tous leurs camarades.



À venir

> Mardi 26 septembre

Le Club Féminin organise une conférence à 14h sur les Jeux Olympiques, de l'antiquité à nos jours. Salle Victor Bash n°1 - 11, rue de la Mairie à Domont. Tél : 01 39 91 52 92 ou 06 24 38 80 87

> Vendredi 29 septembre

Le Comité de jumelage organise son premier cours d'italien à 17h30 à la Maison des Associations, 11 rue de la Mairie, salle Victor Basch n°1. Ensuite les cours se dérouleront le jeudi tous les 15 jours de 17h30 à 19h. Tél : 06 10 86 47 46

> Mardi 3 octobre

Le Club Féminin organise une visite de Notre dame des Victoires à Paris avec petit concert d'orgue. Rendez-vous Place des Petits Frères - Paris 2^e - Métro Bourse. Une visite à 10h, la seconde à 14h. Tél : au 01 39 91 52 92 ou 06 24 38 80 87

> Jeudi 5 octobre

L'ADFP organise ses cours de polonais à 20h à la Maison des Associations, 11 rue de la Mairie, salle Victor Basch n°1. Tél : 06 10 86 47 46

Le Service Municipal (SMJ) Jeunesse recrute...

- > Des animateurs diplômés (BAFA) pour les périodes de vacances scolaires.
- > Des personnes diplômées (BAC+2 minimum) afin d'intervenir sur des séances d'aide aux devoirs pendant l'année scolaire.

Renseignements : SMJ

83, avenue Aristide Briand
Tél : 01 74 04 23 50 - sjeunesse@domont.fr

Aides à l'insonorisation, ce qu'il faut savoir

Bénéficier d'aides financières allant jusqu'à 80% des dépenses pour insonoriser votre logement, c'est possible. Depuis 2004, le programme d'aide mis en place par ADP a permis de distribuer 509 millions d'aides financières pour les diagnostics acoustiques et les travaux aux riverains des trois aéroports du Bourget, d'Orly et de Roissy.

En 2016, les recettes de la taxe sur les nuisances aériennes qui permet de financer ces aides ont atteint 26,7 millions d'euros pour Roissy. Une reprise qui garantit la pérennité du dispositif pour les années à venir.

Malheureusement, peu de Domontois peuvent en bénéficier puisque seule la partie Sud de la commune, en limite de Montmorency, est couverte par la zone de bruit des avions en catégorie III, n'hésitez pas à vous renseigner.

> Pour élaborer un dossier et tout connaître de la procédure à suivre, un numéro Azur est à votre disposition : le 0810 871 135. Un téléconseiller vous indiquera immédiatement si vous pouvez bénéficier d'une aide.

Les Jardins d'Alain vous invitent aux ventes directes de pommes et poires organisées les :

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre de 9h à 18h



Gala, Elstar, Reine des Reinettes
Conférence, William, Beurré-Hardy...

En vente également : jus de pomme, poire-pomme, nectar de rhubarbe, gelées, confitures

Vente aux Jardins d'Alain
11, allée des Bleuets - 95330 Domont
Renseignements : 06 75 25 44 40

Ces ventes destinées à favoriser la production locale sont assurées par des bénévoles. N'oubliez pas sacs et paniers!

Votre Cinéma à Domont

Les films à venir...



Le concert sera diffusé les
- Mardi 7 Novembre à 20h30
- Mercredi 8 Novembre à 14h00

Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

ABONNEZ-VOUS

Le cinéma de Domont est une structure associative. Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma

Domont Cinéma

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Programme des activités seniors 2017

Samedi 14 octobre

Théâtre "Les Mandraques d'Or"

Départ à 19h - Casino d'Enghien-les-Bains
Participation : 25€

Inscription le mardi 3 octobre de 14h à 17h30
Tél : 01 39 35 55 39 - Mail : animation@domont.fr



LA SEMAINE BLEUE Du 1^{er} au 8 octobre

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.

- ✓ **Dimanche 1^{er} octobre**
Séance de Cirque, 11h - Parc des Coquelicots
- ✓ **Mardi 3 octobre**
Séance de chants avec les tout-petits
11h30 à 13h30 - Interclasse à l'école Maternelle Jean Moulin
- ✓ **Mercredi 4 octobre**
Atelier Objets décoratifs de Noël, 14h à 16h - Salle des Fêtes
- ✓ **Vendredi 6 octobre**
Séance de Cinéma « Les Souvenirs »,
14h à Domont Cinéma
- ✓ **Dimanche 8 octobre**
Marche bleue, 14h30 - Parc des Coquelicots

Pour toutes ces activités, n'hésitez pas à nous contacter !

Service Animation - Tél. : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

DOMONT COMITÉ FÊTES DOMONT

FOIRE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE - HIVER 2017

13 et 14 octobre

VENTE DES LISTES
Samedi 30 septembre de 9h30 à 12h
Maison des Associations
11, rue de la Mairie - 95330 Domont
Attention vente des listes limitée à 300 listes
2€ la liste - 1 liste de 15 articles par personne présente le jour du dépôt des vêtements

VENTE AU PUBLIC
Gymnase Charles de Gaulle
Vendredi 13 octobre de 16h30 à 20h
Samedi 14 octobre de 9h30 à 13h

Comité des Fêtes de Domont
Maison des Associations - 11, rue de la Mairie - Tél : 01 39 35 84 27
E-mail : cfdomont@gmail.com - Internet : <http://comitedefetesdomont.e-monsite.com/>

JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES!

DON DE SANG

DOMONT

SALLE DES FÊTES

Mercredi 11 octobre 2017 de 15h00 à 20h00

47 RUE DE LA MAIRIE

doncsang.efs.sante.fr

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

ARRET MALADIE ET LICENCIEMENT

La maladie du salarié ne peut jamais constituer en elle-même une cause de licenciement, ce dernier serait considéré comme discriminatoire et la rupture du contrat de travail serait alors frappée de nullité.

Cependant, lorsque le salarié est absent depuis une longue période (arrêt maladie d'origine non professionnelle), le licenciement est parfois possible à condition que :

- l'absence prolongée ou les absences répétées du salarié perturbent le bon fonctionnement de l'entreprise.

- l'absence ne résulte pas d'un manquement de l'employeur à une obligation de sécurité (ex : dépression suite à un harcèlement, burn-out à cause d'une surcharge de travail...),

- le remplacement définitif du salarié s'impose afin de pallier à son absence. Cela implique l'embauche du salarié recruté sous contrat à durée indéterminée.

En cas de contestation de la mesure de licenciement, les juges, pour apprécier la situation, tiennent notamment compte de la taille de l'entreprise, de la durée de l'absence et du degré de qualification du salarié absent.

Par ailleurs, l'arrêt maladie ne met pas à l'abri le salarié d'un licenciement pour inaptitude, pour motif économique ou disciplinaire si le salarié a commis une faute antérieure à son arrêt.

L'arrêt maladie n'interdit donc pas l'employeur de convoquer le salarié à un entretien préalable à un licenciement pendant cette période.

ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr

Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais. Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

Loto solidaire avec l'AFFI

L'Association France Frioul Italie organise un loto au profit de l'association des Amis de l'IME Roland Bonnard (L.A.I.R.B.) qui lutte pour améliorer le quotidien des autistes.

Les bénévoles de l'association domontoise assureront la restauration sur place.

Gros lot : 300€ en bons d'achat.

Rendez-vous :

Dimanche 15 octobre

Ouverture des portes à 12h

Début du loto à 14h

Salle des Fêtes - Parc de l'Hôtel de Ville

Renseignements : 06 46 40 40 14



CARNET



Naissances

Adam Abdessalem, Carelle Beaumier, Lorenzo Di Meo, Liam Grondin Loh, Chloé Le Mout, Hugo Lemonnier, Liam Luback, Mélina Madi, Cloé Malitte

Mariages

Thibaud Besson et Chrystelle Andreassian, Sébastien Ikhenniche et Alice Hayer, Jean-Claude Lévêque et Emilie Pannetrat, Ludovic Manka et Cristina Michetti, Erick Nsoni Nitu et Pélégie Makelele Nguala, Abdel-Hakim Ouali et Nadia Nguyen, Joseph Paulina et Aline Nachtigalle, Souael Tanière et Cécile De Carvalho, Yannick Thézéas et Séverine Boucher, Julner Vincent et Junia Louis

Décès

Lucien Compere, Robert Gouzille, Micheline Guillet veuve Tchebinyayeff, Denise Leroy épouse Signori, Joëlle Martinois épouse Bornet, Brigitte Rougier épouse Galland-Fallut, Maria Vergucht veuve De Cock

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont

Conception, rédaction, coordination, photos réalisation:

Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)

Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution